

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC
COMTÉ DE SAGUENAY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE LUNDI 9 FÉVRIER 2015, À LA SALLE
DES LOISIRS, SITUÉE AU 286, RUE DE LA FALAISE À
TADOUSSAC**

**Étaient présents: M. Hugues Tremblay, maire
M. Éric Gagnon, conseiller
Mme Linda Dubé, conseillère
M. Martin Desbiens, conseiller
Mme Stéphanie Tremblay, conseillère
Mme Marilyne Gagné, conseillère
Mme Myriam Therrien, conseillère**

**Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme
secrétaire d'assemblée.**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (19H00)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

(Rés. 2015-0023)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE l'ordre du jour soit adopté en gardant le divers ouvert.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015**

(Rés. 2015-0024)

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 12 janvier 2015 soit approuvé.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0025)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac accepte les chèques numéro 8562 à 8569 et 8571 à 8629 ainsi que 8632 à 8642.

6. **CROISIÈRES INTERNATIONALES (CONGRÈS)**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

(Rés. 2015-0026)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise une dépense estimée à 7388.50\$ pour la participation au congrès de Miami (Croisières internationales). Que M. Simon Grenier et M. Patrick Noël soient mandatés pour représenter notre escale.

7. **FORMATION ASIM (AGENT DE SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS MARITIME)**

Il EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0027)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise la participation à une formation ASIM (agent de sécurité des installations maritimes) de M. Claude Brassard ainsi que M. Patrick Noël au montant estimé de 4427.00\$. Que la directrice soit autorisée à signer tous les documents relatifs pour une demande de subvention à Emploi-Québec.

8. **GÉO PLEIN AIR (PUBLICITÉ)**

Il EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

(Rés. 2015-0028)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise une promotion dans le magazine Géo Plein Air, spécial Palmarès Municipalités de mars/avril au montant de 1800.00\$, payé par la municipalité (900\$) et qu'une demande de contribution (900\$) soit déposé auprès de la Corporation Tadoussac2000.

9. **AVIS DE MOTION REGLEMENT 347 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 200 000\$ POUR L'ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUE (LOADER)**

Je soussigné, Éric Gagnon, conseiller, donne avis de motion que lors d'une séance régulière ou spéciale, le conseil procédera à l'adoption du règlement No 347 décrétant un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'un chargeur sur roue (Loader).

10. **LOCATION D'ÉQUIPEMENT (CHARGEUR JOHN DEER 544K)**

Il EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

(Rés. 2015-0029)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le paiement de la facture 73634 auprès de l'entreprise Équipement Sigma inc. pour la location d'un loader pour la période du 8 janvier au 8 février 2015.

Que la municipalité de Tadoussac procède à la location du même loader du 8 février au 8 mars 2015.

Que la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier. Que le tout soit payé à même le budget opérationnel 2015 (déneigement).

11. **REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE D'UNE SUBVENTION (PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA RÉALISATION D'UNE ANALYSE DE SOLUTIONS, BAIE DE TADOUSSAC, DOSSIER 50601016)**

(Rés. 2015-0030)

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le remboursement d'une partie d'une subvention non utilisée du Ministère de la Sécurité Publique du Québec au montant de 5625.09\$ dans le cadre du protocole d'entente pour la réalisation d'une analyse de solutions, dossier 50601016 dans la Baie de Tadoussac.

12. **FACTURE, JEAN ROY, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE (PROJET D'ACQUISITION DE L'ÉDIFICE DESJARDINS)**

(Rés. 2015-0031)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le paiement de la facture numéro 114-25 au montant de 1160.00\$ plus taxes de l'arpenteur Jean Roy Arpenteur-Géomètre pour la réalisation d'un certificat de localisation dans le cadre du projet d'acquisition de l'édifice Desjardins.

13. **RÉSOLUTION 2013-0196 (ÉLÉVATEUR OBLIQUE)**

(Rés. 2015-0032)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le versement de 3000\$ à l'organisme Festival de la Chanson (résolution 2013-0196) pour l'installation d'un élévateur oblique pour l'accessibilité à la salle du sous-sol de l'église St-Joseph. Que le tout soit payé à même les fonds disponibles dans le cadre de la politique culturelle de la municipalité (plan d'action).

14. **PROGRAMME DE PRÉVENTION SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DU TRAVAIL, SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES DE TADOUSSAC 2015**

(Rés. 2014-0033)

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER QUE la Municipalité de Tadoussac adopte le programme de prévention, santé, sécurité et qualité du travail, service de protection des incendies de Tadoussac 2015.

15. **EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN OPÉRATEUR EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES**

(Rés. 2015-0034)

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac procède à l'embauche temporaire de M. Régis Desbiens comme opérateur en eau potable et eau usée pour la Municipalité de Tadoussac selon les clauses négociées entre les parties.

16. MANDAT POUR L'ÉVALUATION DE DEUX PROPRIÉTÉ APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

(Rés. 2015-0035)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac mandate la firme l'Immobilière pour l'évaluation des propriétés de la Municipalité de Tadoussac localisées au 197, rue des Pionniers et au 162, rue des Jésuites à Tadoussac au montant de 1 500\$ plus taxe.

17. MANDAT POUR PROFESSIONNEL DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT DU FLEUVE ST-LAURENT

(Rés. 2015-0036)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac mandate François Diguier, Stratégie conseil pour un concept d'aménagement touristique du cœur de Tadoussac (phase II) dans le cadre du dépôt « stratégie du développement du Fleuve St-Laurent ». Qu'une somme de 21 700.00\$ plus taxes soit autorisée. Que le tout soit payé à même FDI développement touristique 2014 (15 000\$) et la balance dans le fond affecté développement touristique 2015.

18. RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION « LES FLEURONS DU QUÉBEC »

(Rés. 2015-0037)

IL EST PROPOSÉ PAR linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le renouvellement de la cotisation auprès de « Les fleurons du Québec » au montant de 275\$ plus taxes.

19. RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DE JOUR DU QUÉBEC

(Rés. 2015-0038)

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le renouvellement de la cotisation auprès de « l'association des camps de jour du Québec » au montant de 143.72\$ taxes incluses.

20. RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

(Rés. 2015-0039)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le renouvellement de la cotisation auprès de L'association québécoise du loisir municipal au montant de 329.98\$ taxes incluses.

21. CONTRAT DE TRAVAIL DE MONSIEUR SIMON GRENIER

(Rés. 2015-0040)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise la directrice générale à signer tous les documents relatifs au renouvellement pour un an du contrat de travail de M. Simon Grenier, agent de développement économique au sein de la municipalité de Tadoussac.

22. PARTAGE DES RESSOURCE HUMAINES (FESTIVAL DE LA CHANSON)

(Rés. 2015-0041)

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise un partage de ressources humaines (graphisme) avec l'organisme Festival de la chanson pour un dossier déterminé. Il est convenu entre les parties que les frais de la ressource/cotisation et frais d'administration seront facturés.

23. FÊTE DE LA ST-JEAN BAPTISTE (DEMANDE DE SUBVENTION)

(Rés. 2015-0042)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac dépose une demande de subvention dans le cadre de la fête de la St-Jean Baptiste. Que la direction générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier.

24. APPUI À LA MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS (RÉVISION DU CADRE NORMATIF RÉGISSANT LA CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS SITUÉS EN ZONE EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN ET À L'ÉROSION DES BERGES)

(Rés. 2015-0043)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac appuie la résolution numéro 14-10-496 de la Municipalité des Escoumins demandant au Ministère de la Sécurité publique de procéder à une révision et un assouplissement du cadre normatif visant à régir la construction et l'aménagement des terrains situés dans des zones exposées aux glissements de terrains et l'érosion des berges sans compromettre la sécurité des personnes et des biens.

25. ACHAT (PIÈCE SOUFFLEUR TENCO)

(Rés. 2015-0044)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise l'achat d'équipement pour le souffleur (Tenco) au montant de 4 230.00\$ plus taxes. Que le tout soit payé à même le budget d'opération 2015 (dénéigement).

26. **MANDAT POUR L'INSPECTION DES LOISIRS (QUALITÉ DE L'AIR)**

(Rés. 2015-0045)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac mandate la firme Desjardins Environnement Chicoutimi afin de procéder à l'inspection du bâtiment des loisirs pour effectuer une analyse de la qualité de l'air au montant de 1475.00\$ plus taxes.

27. **ABROGER LA RÉOLUTION 2014-0295, DÉPENSES POUR L'ENTREPÔT (MODIFICATION DES MONTANTS)**

(Rés. 2015-0046)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac abroge la résolution 2014-0295 et approuve la dépense suivante : 12 310.00\$ taxes incluses à même le surplus non affecté pour l'aménagement de l'entrepôt ainsi que le site.

28. **PAIEMENT DES FACTURES, MARIO DUCHESNE ÉLECTRIQUE (A6205 ET A6204) POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTREPÔT**

(Rés. 2015-0047)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise le paiement des factures de l'entreprise Mario Duchesne Électrique suivantes pour l'aménagement de l'entrepôt sur la route 138:

A6205 : 1127.14\$ plus taxe

A6204 : 2866.59\$ plus taxe

Que le tout soit payé à même le surplus non affecté tel qu'autorisé par le conseil.

29. **PAIEMENT DES FACTURES, MARIO DUCHESNE ÉLECTRIQUE (A6203) POUR RECYCLAGE ET BAC INFORMATIQUE**

(Rés. 2015-0048)

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac autorise le paiement de la Facture A6203, Mario Duchesnes Électrique. Que le tout soit payé à même le budget.

30. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LE CAMPING DE TADOUSSAC INC**

CONSIDÉRANT QUE le règlement zonage numéro 253 de la municipalité de Tadoussac précise à l'article 10.1.7 les dispositions relatives à l'entretien des terrains;

CONSIDÉRANT QUE les règlements municipaux harmonisés

numéro HCN-1013 précise à l'article 13 les dispositions relatives aux nuisances sur un terrain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac considère l'importance du respect des règlements pour la propreté des lieux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Tadoussac considère que plusieurs alternatives sont possibles dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0049)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac refuse la demande de dérogation mineure considérant que le propriétaire du Camping de Tadoussac situé au 428 rue Bateau-Passeur à plusieurs autres alternatives soit :

- Faire la demande de permis de brûlage (avec autorisation) pour disposer des rebuts;
- Utiliser le dépôt de Sacré-Cœur pour disposer des rebuts (branches etc.);
- Location de machinerie (déchiqueteuse).

31. CCU

31.1 251 DES PIONNIERS, LA GALOUÏNE

Demande de permis pour installer en cour avant d'un solarium (vitre et aluminium)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0050)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac refuse la demande de permis tel que proposé parce que les matériaux proposés ainsi que le style architectural du solarium ne s'harmonise pas avec l'ensemble du bâtiment principal (bois). Article 4.3.2, règlement relatif au PIIA

Qu'une rencontre soit prévue avec les propriétaires afin de les accompagner dans le dossier.

31.2 CONSTRUCTION MAISON NEUVE LOT 4 342 470 (SUR LE RUE DU PARC LANGUEDOC)

Demande de permis pour la construction d'une maison sur le lot 4 342 470 en revêtement fibro ciment (style imitation de bois) et toiture en tôle

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0051)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac accepte la demande de permis en recommandant d'allonger la galerie sur toute la longueur de la façade donnant sur la rue afin d'éviter de se retrouver avec un arrière de maison sur le bord de la rue.

31.3 TOPONYMIE (NOM D'UNE NOUVELLE RUE PRIVÉE)

(Rés. 2015-0052)

IL EST PROPOSÉ PAR Maryline Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac accepte le nom de la nouvelle rue privé secteur de forgerons-Nord : rue du Plateau dont le numéro de lot est 5644647.

32. CORRESPONDANCES

32.1 ASSOCIATION ÉPILEPSIE CÔTE-NORD INC

(Rés. 2015-0053)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise un don de 50\$ à l'organisme « L'Association Épilepsie Côte-Nord Inc. »

32.2 LA RANDONNÉE JIMMY PELLETIER

(Rés. 2015-0054)

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac octroie un montant de 50.00\$ à l'organisme « La Randonnée Jimmy Pelletier » et que la Municipalité de Tadoussac autorise le passage sur son territoire de la randonnée Jimmy Pelletier qui aura lieu du 23 au 27 juin 2015

32.3 DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE, 441 ET 443 BATEAU-PASSEUR

Dépôt d'une lettre

32.4 ALLIANCE DES FEMMES (JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2015)

(Rés. 2015-0055)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac autorise un montant de 100\$ qui devra être consacré à l'adhésion de citoyenne de Tadoussac.

32.5 COMMANDITES POUR LE GALA DE PATINAGE ARTISTIQUE

(Rés. 2015-0056)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac octroie un montant de 50.00\$ à l'organisme Club de patinage artistique pour leur gala de fin d'année.

32.6 LETTRÉ DE LA MMQ (RISTOURNE)

Dépôt d'une lettre

32.7 LETTRÉ DE MONSIEUR ÉRIC ARCHAMBAULT (DÉMISSION)

Dépôt d'une lettre

32.8 CORPORATION B.E.S.T GOLF DE TADOUSSAC (DEUX LETTRES)

32.8.1 PROJET POUR L'INITIATION DE JEUNES AU GOLF DE TADOUSSAC (DEMANDE DE CONTRIBUTION)

(Rés. 2015-0057)

IL EST PROPOSÉ PAR Maryline Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le conseil Municipalité de Tadoussac est favorable à une participation de 1000\$ pour le projet pour l'initiation de jeunes au golf. Que la directrice générale soit autorisé à signer tous les documents relatifs au protocole d'entente entre les parties.

32.8.2 DEMANDE DE SOUTIEN (NETTOYAGE ET LIGNAGE DU STATIONNEMENT) GOLF DE TADOUSSAC

(Rés. 2015-0058)

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Gagnon

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS QUE le conseil municipal est favorable pour l'année 2015 à un soutien non récurrent pour le nettoyage du stationnement du golf de Tadoussac. Que le tout soit effectué lors du passage de la compagnie mandatée par la ville pour faire le balayage de ces rues au printemps. Cependant, la municipalité de Tadoussac refuse la demande de lignage des espaces de stationnement.

32.9 BRUNCH MUNICIPAL BÉNÉFICE (LES GENS DE MON PAYS)

Lettre déposée (Point reporté pour valider des informations)

32.10 SPCA HAUTE-CÔTE NORD

Dépôt d'une lettre

33. QUESTIONS DU PUBLIC

34. DIVERS

Dépôt du registre des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

(Rés. 2015-0059)

35. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE
la séance soit levée à 20h40.

Hugues Tremblay,
Maire

Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la Municipalité de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.